

DECLARATION SUR LES USAGES DE L'EAU

Cette déclaration est obligatoire et a pour but d'évaluer si votre usage de l'eau potable nécessite la mise en place de dispositions particulières en cas de coupure d'eau.

Référence site : Nom : Mail :

Adresse du branchement (logement) :

Appartement : Etage :

Code postal : Ville : ☎ :

PARTICULIERS et ENTREPRISES

Indépendamment de l'eau publique, utilisez vous un puits ou toute autre source d'eau dans votre propriété ou vos locaux ?

OUI NON

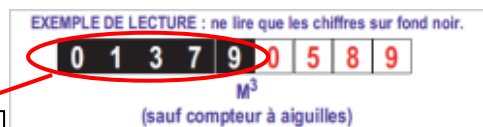
Si oui, précisez la ressource en eau utilisée :

eau de pluie puits ou forage autre :

Pour quel usage :

Partie à remplir si vous êtes un PARTICULIER

- Des raisons médicales (exemple : dialyse....) imposent-elles l'alimentation constante en eau ? OUI NON
- Disposez-vous d'une climatisation utilisant de l'eau ? OUI NON
- Disposez-vous d'un adoucisseur ? OUI NON
- Disposez-vous d'une chaudière de forte puissance (>70 kW)? OUI NON



Index de compteur à l'entrée dans le logement :

Estimation de votre consommation (indispensable si vous souhaitez la mensualisation) :

Combien de personnes habitent chez vous : personnes

Partie à remplir si vous êtes un INDUSTRIEL, COMMERCEANT, ARTISAN

Type d'activité : Nom de l'établissement.....

- Combien de temps pouvez vous supporter une coupure d'eau ? Pourquoi ?
- Les locaux comportent-ils une installation d'eau équipée d'un surpresseur ? OUI NON
- Comportent-ils une chaudière de forte puissance (>70 kW)? OUI NON
- Comportent-ils une climatisation utilisant de l'eau ? OUI NON
- Comportent-ils un adoucisseur ? OUI NON
- Offrent-ils de l'eau du robinet à de nombreux consommateurs ? OUI NON
- En dehors des extincteurs, comportent-ils une autre protection incendie ? OUI NON
 - o Si oui, laquelle ?
- Comportent-ils un stockage de liquide conditionné dans une citerne ou une cuve, reliée au réseau d'eau potable ? OUI NON
- Possédez-vous un appareil de protection sanitaire pour éviter les retours d'eau (disconnecteur ou clapet anti-retour contrôlable ?) OUI NON
 - o Si oui, faites nous parvenir une copie du dernier contrôle de l'appareil effectué par un spécialiste agréé.

Observations particulières à formuler à la Direction de l'Eau et de l'Assainissement

Je soussigné
agissant en qualité de : locataire propriétaire syndic
certifie exacts les renseignements portés au présent document.

Fait à, le

Signature (et cachet pour les entreprises)

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, la Direction de l'Eau et de l'Assainissement reste à votre entière disposition au **03 26 77 76 70** (ou **ACCUEIL CLIENTELE** au 3, rue Eugène Desteuque, 51100 REIMS)

Envoyer à :

Communauté urbaine du Grand Reims
Direction de l'Eau et de l'Assainissement
Service clients
CS 80036
51722 REIMS Cedex
Site Internet : www.eau.grandreims.fr